



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Stéphane VOJETTA

Député des Français de l'étranger
(5^{ème} circonscription)

Monsieur François Perret,
Président de la Mission laïque française
Monsieur Jean-Marc Merriaux,
Directeur général de la MLF

c./c.

Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,

Monsieur le Ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité, de la Francophonie et des Français de l'étranger,

Madame la Directrice Générale de l'Agence de l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE),

Monsieur l'Ambassadeur de France en Espagne,

Monsieur le Conseiller de Coopération Culturelle de France en Espagne,

Messieurs,

J'ai pris connaissance ces derniers jours de manière indirecte, et notamment suite à une lettre de saisie de la FAPEE Zone Ibérique, que de nombreux établissements gérés par la MLF en Espagne ont annoncé aux familles d'élèves que les frais de scolarité pour la rentrée de septembre 2024 subiront des augmentations supérieures à 10%, et même dans certains cas proches de 20%. Et ce quelques mois à peine après les annonces de déconventionnements des lycées français de Villanueva de la Cañada et d'Alicante.

Je ne vais dissimuler ni ma surprise ni mon exaspération face à ces annonces.

stephane.vojetta@assemblee-nationale.fr

Adresse postale : Assemblée Nationale 126, rue de l'Université – 75355 Paris 07 SP

Stéphane VOJETTA

Député des Français de l'étranger
(5^{ème} circonscription)

Dans le courrier que je vous avais adressé le 9 mai dernier, j'avais pourtant indiqué « *Je vous demande de bien vouloir initier le plus rapidement possible une phase de dialogue, d'écoute et de concertation, que les éventuels déconventionnements soient une alternative réaliste ou pas, imminente ou pas, un dialogue qui associera également les élus des Français de l'Étranger de la circonscription. En ce qui me concerne, je serai aux côtés des communautés éducatives du Lycée Français international d'Alicante et du Lycée Molière de Villanueva de la Cañada afin de m'assurer que ce dialogue soit effectivement en place, et que les intérêts de ces communautés scolaires soient protégés.* »

Si je vous exprime aujourd'hui ma surprise et mon exaspération, c'est d'abord parce que ces familles et leurs représentants élus (aussi bien les associations de parents d'élèves que les conseillers des Français de l'Étranger, et donc que leur député) sont à nouveau placés devant un fait accompli, une décision annoncée sans concertation préalable.

Ma surprise est d'autant plus forte que, lorsque vous aviez eu l'occasion de vous exprimer devant les parlementaires des Français de l'étranger en novembre dernier afin de solliciter notre soutien pour votre demande de renégociation de l'accord-cadre de la MLF avec l'AEFE et l'obtention d'une augmentation de la subvention annuelle qui vous est allouée par l'Agence, à aucun moment vous n'avez évoqué l'imminence de ce type de décision d'augmentation généralisée.

Mon exaspération, quant à elle, est d'autant plus marquée que ces augmentations soumettront ces familles à un choc financier qui pourrait se révéler insoutenable pour nombre d'entre elles dans le contexte récent d'inflation et de pression sur leur pouvoir d'achat. Non seulement les intérêts de ces familles ne semblent pas protégés, mais ils paraissent même dans une certaine mesure instrumentalisés dans le cadre de la négociation actuelle entre la MLF et l'AEFE.

Stéphane VOJETTA

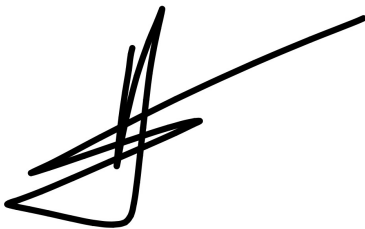
Député des Français de l'étranger
(5^{ème} circonscription)

Par ailleurs, je note que ces hausses tarifaires se traduiront en une pression supplémentaire sur l'enveloppe des bourses scolaires AEFÉ du fait de demandes qui vont nécessairement augmenter fortement dans les établissements concernés.

Faute d'explication, et en absence d'information financière précise et étayée malgré mes requêtes répétées, ainsi que celles des associations et fédérations de parents d'élèves, je demande donc au ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères ainsi qu'au ministre délégué chargé des Français de l'étranger d'instruire un audit de la situation financière actuelle et prévisionnelle de la Mission Laïque Française.

Cet audit devra notamment avoir pour objectif de déterminer si toutes les solutions ont été analysées et si tous les efforts alternatifs ont été réalisés pour éviter cette décision radicale qui ne peut que fragiliser ces familles et des établissements tout entiers.

Sentiments distingués,



Stéphane Vojetta

Député des Français établis hors de France – 5^{ème} circonscription (Espagne, Portugal, Andorre, Monaco)